

L'économie

qui a accru la masse monétaire de près de 20 p. 100, ce qui a aggravé sérieusement l'inflation et donné naissance au programme anti-inflation instauré deux semaines après son départ précipité. C'est également à cette époque que les négociations collectives dans la Fonction publique ont perdu toute mesure.

Et c'est ainsi, je le répète, que nous en sommes venus à la mise en place de la Commission de lutte contre l'inflation. Au cours de cette période, du temps de Donald Macdonald et de l'actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien), le gouvernement a multiplié les règlements et accentué son interventionnisme comme jamais il ne l'avait fait encore, excepté durant la guerre. Les règlements ont occasionné des tracasseries et découragé les investisseurs. Le gouvernement était censé alors s'attaquer à certains des problèmes structurels qui favorisaient l'inflation. Seulement, rien n'a été fait et le résultat a été l'inflation galopante et les taux d'intérêt élevés que nous avons connus ces deux dernières années.

En dernier lieu, nous nous sommes retrouvés avec l'actuel vice-premier ministre, l'ancien ministre des Finances, dont le premier budget a contribué à l'écroulement du secteur pétrolier et gazier tandis que son second budget contribuait pour sa part à acculer à la faillite le secteur de la petite et de la grosse entreprise.

Monsieur l'Orateur, tous ces ministres des Finances ont un point commun: aucun d'entre eux n'a travaillé dans le monde des affaires avant de devenir ministre des Finances. Ils ne savaient pas ce que c'était que la gestion.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Ils n'étaient pas conscients de la gravité des problèmes économiques, de la gravité du déficit ni de la nécessité d'injecter des capitaux dans les nouvelles technologies. C'est tout cela, monsieur l'Orateur, qui explique pourquoi nous sommes dans la situation déplorable que nous connaissons actuellement. C'est tout ce que je viens de dire que le premier ministre et le ministre des Finances ont omis de mentionner. Le premier ministre pour sa part s'est contenté de demander aux Canadiens de faire confiance au gouvernement: il allait remporter la victoire, juguler l'inflation. Certes, monsieur l'Orateur, nous allons juguler l'inflation, mais pas à cause du programme des 6 et 5 p. 100, qui n'a pratiquement aucune retombée, mais tout simplement parce que l'économie est si faible que vu l'absence de la demande les prix n'augmentent pas. Bien au contraire, le programme des 6 et 5 p. 100 risque d'avoir des effets négatifs sur l'économie s'il n'est pas appliqué de façon juste, car les Canadiens ne répondront pas à l'appel à la solidarité lancé par le gouvernement pour lutter contre cette fameuse inflation.

● (1700)

Si les gens pensent qu'on les dupe parce que certains fonctionnaires obtiennent des augmentations de 6 et 5 p. 100 et alors que d'autres en obtiennent de 9 et 10 p. 100, parce que l'on accorde une hausse de 16 p. 100 à Trans Canada Pipelines et de 6 p. 100 à Bell Canada, parce que la taxe d'accise sur la bière augmente de 15 p. 100, si nous permettons que toutes ces injustices se glissent dans le système, les gens vont se demander à qui ils peuvent faire confiance au sein du gouvernement si c'est ainsi qu'il applique les règles du jeu.

Dans la lutte contre l'inflation que nous menons à l'heure actuelle, ce n'est pas le secteur privé qui est à blâmer mais bien le gouvernement qui fixe les prix, les prix des services gouver-

nementaux et de la taxe d'accise sur divers produits. Le ministre des Finances sait pertinemment que depuis le début de l'année, la taxe d'accise fédérale sur le gaz naturel a augmenté d'environ 80 p. 100. Voilà ce qui alimente l'inflation dans notre pays à l'heure actuelle.

Les économistes prévoient une baisse de l'inflation bien au-dessous de 10 p. 100 l'année prochaine à cause de cette lacune de notre système économique. En ce moment, il n'est pas nécessaire de continuer à batailler sans merci contre l'inflation—bien sûr, il faut continuer d'exercer des pressions dans ce domaine—mais il nous faut changer de cap afin de délier les mains du secteur privé et de l'encourager à investir et à créer des emplois. Le problème, aujourd'hui, c'est qu'il y a un million et demi de personnes en chômage; le problème, c'est qu'il y a aussi 500,000 chômeurs environ qui vont perdre leur droit aux prestations d'assurance-chômage parce qu'il y a trop longtemps qu'ils n'ont plus travaillé.

Et le premier ministre nous demande de lui faire confiance. Il prétend que, de la sorte, nous allons nous en tirer. Quand la première pensée des Canadiens, le matin, est de se demander ce que le gouvernement va encore leur enlever, la confiance cède le pas à la méfiance et c'est la peur qui prend le dessus. Voilà tout le drame du message en trois épisodes que le premier ministre nous a livré la semaine dernière. Voilà ce qui rend vaine la déclaration du ministre des Finances cet après-midi: cette confiance a disparu, personne ne se laisse convaincre. Les beaux discours ne sont que du vent. Les Canadiens attendent autre chose que cela. Ils veulent qu'on prêche l'exemple. Chacun veut avoir sa chance et recherche la sécurité. Ces deux objectifs se tiennent puisque la croissance viendra, et avec elle la sécurité, pourvu que chacun ait sa chance.

On me demande comment s'y prend le secteur privé pour créer des emplois. Permettez-moi de citer l'exemple de deux Canadiens—non pas de gros hommes d'affaires, mais deux Canadiens qui cherchent à se faire une place au soleil, des Canadiens qui croyaient avoir assuré leur avenir et qui fournissaient des emplois sûrs à d'autres Canadiens.

L'un de ces Canadiens a comparu en janvier dernier devant notre comité des prévisions budgétaires. Il nous a dit qu'il avait quitté il y a une dizaine d'années une importante filiale américaine et lui a fait concurrence en lançant une petite entreprise employant 55 personnes. Je lui ai demandé si, il y a dix ans, le climat fiscal avait été le même qu'aujourd'hui, il aurait quand même quitté la société qui lui offrait un salaire élevé, les avantages et la sécurité d'une grande société pour tout risquer en lançant sa propre entreprise. Après un moment de réflexion, il a répondu que non, qu'il n'aurait pas quitté cette société. S'il ne l'avait fait, les 55 personnes qu'il emploie ne travailleraient pas pour lui. Elles ne feraient pas ce travail.

L'autre Canadien est un de mes électeurs. Il emploie 26 personnes. Trois fois depuis la présentation, en novembre dernier, du budget qui l'a frappé très très durement, il a fait des démarches pour déménager son entreprise aux États-Unis. Si la situation économique ne s'améliore pas, si le climat fiscal n'est pas plus avantageux, s'il ne trouve pas de débouchés ici, il quittera le pays et les 26 personnes qui travaillent actuellement pour lui perdront leur emploi car c'est lui qui est la force agissante de l'entreprise.